



FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ ET DU PRODUIT

FABRICANT/FOURNISSEUR : Bureau des É.-U. : Entreprise WD-40 1061 Cudahy Place San Diego, CA 92110 Numéro de téléphone pour (619) 275-1400 <u>l'information :</u> Téléphone d'urgence de 24 heures : Chemtrec : (800) 424-9300 Désigné pour être utilisé seulement dans les cas d'urgences chimiques impliquant déversement, fuite, exposition au feu ou accident impliquant des produits chimiques.	Bureau canadien : WD-40 Products [Canada] Ltd. P.O. Box 220 Toronto (Ontario) M9C 4V3 Numéro de téléphone pour (416) 622-9881 <u>l'information :</u> Téléphone d'urgence de 24 heures : Canutec : (613) 996-6666 Désigné pour être utilisé seulement dans les cas d'urgences chimiques impliquant déversement, fuite, exposition au feu ou accident impliquant des produits chimiques.
--	--

NOM DU PRODUIT : 2000 Chasses D'eau Javellisante
USAGE DU PRODUIT: Nettoyant de cuvette de toilette et désodorisant
DATE DE PRÉPARATION DE LA FTSS : 29 Mai 2008

SECTION 2. RECONNAISSANCE DES DANGERS

DANGER ! Les tablettes de javel sont des oxydants forts. Danger d'incendie possible lors d'un contact avec des matières inflammables ou combustibles. Les tablettes de javel sont corrosives et peuvent causer des brûlures aux yeux, à la peau, à la bouche et aux voies gastro-intestinales. Peut être mortel si avalé. Une exposition répétée peut causer une réaction allergique de la peau (sensibilisation).

EFFETS POSSIBLES SUR LA SANTÉ :

VOIES D'ENTRÉE PRINCIPALES : Un contact avec la peau et les yeux.

EFFETS AIGUS :

INGESTION:

Les tablettes de javel sont corrosives et provoqueront aussitôt de sérieuses brûlures dans les muqueuses de la bouche et des voies gastro-intestinales. Peut être mortel si avalé.

YEUX:

Les tablettes de javel sont corrosives. Un contact direct provoquera une sérieuse irritation, douleur, brûlure et une possibilité de lésions permanentes aux yeux.

PEAU:

Les tablettes de javel sont corrosives. Un contact direct avec des tablettes mouillées ou une peau humide pourrait provoquer une sérieuse irritation et des brûlures possibles. Un contact répété avec la peau peut aboutir à une sensibilisation avec enflure et éruption cutanée.

INHALATION:

L'inhalation n'est pas une voie normale d'exposition pour ce produit. Si la poussière provenant des tablettes de javel est inhalée, une sérieuse irritation au nez, à la bouche et aux voies respiratoires supérieures serait prévue. Peut aggraver les problèmes respiratoires actuels comme l'asthme.

EFFETS CHRONIQUES:

Aucun présentement connu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédient	Numéro CAS	Pourcentage
Tablette de javel		
1,3-Dichloro-5,5-diméthylhydantoïne	118-52-5	81.1%
1,3-Dichloro-5-éthyl-5-méthylhydantoïne	89415-87-2	16.1%
Chloro-5-éthyl-5-méthylhydantoïne	Inexistant	1.8%
Ingrédients non-dangereux	Mélange	1.0%

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Pour les urgences médicales, appelez le 1 888 324-7596 (24 heures par jour).

Ingestion (avalé) : Rincer la bouche et donner des petites gorgées d'eau. NE FAITES PAS VOMIR. Consulter un médecin immédiatement. Appeler un médecin, un centre antipoison ou le service d'assistance téléphonique sur la sécurité du WD-40 au 1-888-324-7596.

Contact avec les yeux : Laver avec de l'eau. Retirer les verres de contact le cas échéant et laver encore avec de l'eau pendant au moins 15 à 20 minutes. Consulter un médecin immédiatement.

Contact avec la peau : Laver immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlever tout vêtement contaminé et rincer immédiatement avec de l'eau pour diluer le javellisant concentré. Laver les vêtements avant de les remettre. Si une irritation se développe et persiste, consultez un médecin. Remarque : le javellisant concentré mis en contact avec les vêtements peut présenter un danger d'incendie.

Inhalation (Respirer) : Si la poussière du produit est inhalé, se déplacer à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appelez le 911 ou une ambulance, ensuite administrer la respiration artificielle. Appelez un centre antipoison pour des conseils sur le traitement. Ayez avec vous le conteneur du produit ou l'étiquette lorsque vous appelez le centre antipoison ou lorsque vous allez vous faire soigner.

Remarque au médecin: Des dégâts probables aux muqueuses peuvent contraindre l'emploi du lavage de l'estomac.

SECTION 5. MESURES POUR COMBATTRE LES INCENDIES

MOYEN D'EXTINCTION : Laver abondamment avec de l'eau ou de la mousse. Ne pas utiliser des produits chimiques secs, du dioxyde de carbone ou des agents extincteurs halogénés.

MESURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE: Les pompiers devraient toujours porter un appareil respiratoire autonome à pression positive et un vêtement protecteur complet pour les feux impliquant des produits chimiques.

RISQUES D'INCENDIE/EXPLOSION NON COMMUNS : L'échauffement du javellisant en tablette engendrera des gaz nocifs. Pour minimiser l'engendrement de ces gaz, inonder avec de grande quantité d'eau. Les tablettes de javel sont des oxydants forts et peuvent réagir avec des matières inflammables et combustibles et causer un incendie ou une explosion.

SECTION 6. NETTOYAGE DES REJETS ACCIDENTELS

RÉPONSE RELATIVE AU DÉVERSEMENT: Les tablettes de javel déversées d'un seul paquet de vente au détail, devrait être prudemment ramassées et jetées dans les égouts avec beaucoup d'eau. Ne pas engendrer de poussière en suspension. Si un chiffon mouillé ou des serviettes en papier sont utilisés pour recueillir la matière, le rincer rigoureusement avec une grande quantité d'eau avant de le réutiliser ou de le jeter. La javelle concentrée peut provoquer un incendie lors d'un contact avec du papier, des chiffons ou autres matières combustibles.

SECTION 7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

- MANIPULATION:** Ne pas toucher les tablettes. Ne laissez pas pénétrer dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Porter des gants en caoutchouc lors de la manipulation du produit. Éviter de respirer la poussière du produit. Laver rigoureusement après l'usage. Gardez hors de portée des enfants. Garder les tablettes de javel loin des matières inflammables et combustibles. NE PAS mélanger avec rien d'autre que de l'eau.
- ENTREPOSAGE :** Entreposer dans le conteneur original, dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Ne pas entreposer sous des températures élevées. Éviter la chaleur et la lumière directe.

SECTION 8. CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE :

1,3-Dichloro-5,5-diméthylhydantoïne	0.2 mg/m ³ MPT OSHA LPE/ACGIH VLS
1,3-Dichloro-5-éthyl-5-méthylhydantoïne	0.2 mg/m ³ MPT (Recommandé par le fabricant)
Chloro-5-éthyl-5-méthylhydantoïne	0.2 mg/m ³ MPT (Recommandé par le fabricant)

Les contrôles suivants sont recommandés pour l'utilisation normale de ce produit par le consommateur.

- Mesures d'ingénierie :** Aucune mesures de contrôle requises pour l'usage normal.
- Protection personnelle :**
- Protection des yeux :** Aucune normalement requise. Éviter un contact avec les yeux. Lorsque vous ouvrez, tenir le sachet en plastique à l'écart du visage.
- Protection de la peau :** Évitez le contact avec la peau. Porter des gants en caoutchouc lors de la manipulation du produit.
- Protection des voies respiratoires :** Aucun requis lors d'un usage normal.

Pour un traitement en vrac ou une utilisation en milieu de travail, l'utilisation des contrôles suivants est recommandée

- Mesures d'ingénierie :** Utiliser avec une ventilation générale adéquate ou à aspiration localisée afin de minimiser les niveaux d'exposition.
- Protection personnelle :**
- Protection des yeux :** Lunettes de sécurité de protection contre les agents chimiques.
- Protection de la peau :** Porter des gants en caoutchouc et un vêtement protecteur comme requis pour éviter un contact avec la peau.
- Protection des voies respiratoires :** Aucun requis pour la manipulation du produit fini. Si les niveaux d'exposition sont en excès, porter un respirateur approuvé. Le choix de protection respiratoire dépend du type de contaminant, de la forme et de la concentration. Sélectionner conformément aux réglementations applicables et à la bonne pratique d'hygiène industrielle.
- Pratiques d'hygiène/travail :** Empêchez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Bien laver après toute manipulation.

SECTION 9. DONNÉES PHYSIQUES

- APPARENCE ET ODEUR :** Tablette blanche avec odeur au chlore.

Point d'ébullition :	Sans objet	Densité :	Non disponible
Solubilité dans l'eau :	0.56 g/100 g @ 25°C	pH :	3.6 (1% solution)
Pression de vapeur :	Non disponible	Densité de vapeur :	Non disponible
Pourcentage volatil :	<0.5	Point d'éclair :	Aucun
Coefficient de distribution eau/huile :	indéterminé	Limites d'inflammabilité :	Sans objet

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ :	Stable
INCOMPATIBILITÉ :	Acides, bases, humidité, agents réducteurs, matières facilement exploitables y compris les matières inflammables et combustibles.
CONDITIONS À ÉVITER :	Éviter les températures élevées et la lumière directe.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX :	Une décomposition thermique du javellisant en tablettes peut engendrer des gaz nocifs, y compris le chlore, oxydes d'azote, oxydes de carbone, matières organiques.

SECTION 11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

1,3-Dichloro-5,5-diméthylhydantoïne	DL50 orale du rat	- 766-800 mg/kg
	irritation des yeux (lapin)	- grave
	Irritation de la peau (lapin)	- Corrosif.

Aucun des composants de ce produit n'est répertorié à titre de carcinogène ou de carcinogène suspect ou n'est considéré un danger pour la reproduction.

SECTION 12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

1,3-Dichloro-5,5-diméthylhydantoïne	CL50 poisson	- 0.91 mg/L/96 h. Le produit concentré est toxique aux organismes aquatiques. Le produit dilué utilisé n'est pas prévu de présenter de risque à l'environnement.
-------------------------------------	--------------	--

SECTION 13. REMARQUES SUR L'ÉVACUATION

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS : Éliminez conformément à tous les règlements fédéraux, d'état et locaux.

SECTION 14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Classification de danger selon DOT É.U: Bien de consommation, ORM-D

Classification du TMD canadienne : Produit de consommation (quantité limitée)

SECTION 15. RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Règlements Fédéraux des É.U. :

Quantité rapportable sous la section 103 CERCLA : Ce produit n'est pas assujetti aux exigences de déclarations de CERCLA. De nombreux états ont des exigences de rapport de dégagement plus stricts. Signaler les déversements aux autorités comme il est requis par les règles fédérales de l'État et locales.

SARA TITLE III:

Catégorie de danger pour la section 311/312 : Grave danger pour la santé, danger d'incendie

Section 313 produits chimiques toxiques : Ce produit contient les produits chimiques suivants sujets aux exigences de notification sous la section 313 de SARA Title III : Aucun

Section 302 Substances extrêmement dangereuses(TPQ) : Aucun

Statut EPA Toxic Substances Control Act (TSCA) (Loi réglementant les substances toxiques) : Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire TSCA.

RÈGLEMENTATIONS CANADIENNES:

Loi canadienne sur la protection de l'environnement : Tous les ingrédients sont répertoriés dans la Liste intérieure des substances canadienne ou exemptés de notification

Classification SIMDUT canadienne : Classe C (Matière oxydante)
Classe E (corrosif)

Cette FTSS a été préparée conformément aux critères des Règlements sur les produits contrôlés (RPC) et la FTSS contient toute l'information requise par les RPC.

Section 16. Autres

Évaluation des dangers HMIS : Santé – 3 (danger grave) Danger d'incendie – 0 (faible danger) Danger physique – 2 (danger modéré)

Date de révision : 29 Mai 2008

Remplace : 01 mars 2008

Préparé par : Industrial Health & Safety Consultants, Inc.

Cette FTSS est conforme aux directives OSHA établies par la norme 29 CFR 1910.1200 et les règlements SIMDUT canadiennes. L'information contenue dans ce document a été compilée de sources que nous croyons fiables, mais cela n'est pas garanti. On suggère aux récipiendaires de confirmer avant d'utiliser le produit que les données sont exactes. Les normes changent sans préavis. Le récipiendaire est responsable de faire en sorte que son personnel soit avisé de tout changement qui pourrait les affecter. Les données fournies dans cette FFSP ne doivent pas être utilisées comme spécifications, mais seulement comme information générale pour l'utilisation sans danger de ce produit. L'utilisateur devrait se reporter aux lois applicables avant d'utiliser le produit.

N/D = indéterminé

N/E = Non établie

S/O = Ne s'applique pas.